

COMMUNE DE FREHEL
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du jeudi 1^{er} juin 2023

Date de convocation : 26 mai 2023

Date d'affichage : 26 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Etai^{ent} présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, CUCULI, BRIARD, DURAND, NABUCET formant la majorité des membres en exercice.

Etai^{ent} absents excusés : M GREBERT

Etai^{ent} absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

Mme CHATELLIER est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : M CHOLET

DELIBERATION N°2023-2-023 : Dénomination de deux voies

Monsieur CHOLET expose à l'assemblée que dans le cadre de la mise à jour de la « Base Adresse Nationale » (BAN) et du déploiement de la fibre, il convient de déterminer une adresse pour chaque bâtiment. Des difficultés sont rencontrées pour la numérotation des bâtiments municipaux à la Grande Abbaye ainsi que pour une impasse à la Carquois.

Il est proposé de dénommer ces deux endroits de la manière suivante :

- Place de la Grande Abbaye,
- Impasse des Picotous.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DENOMME les voies susvisées comme suit :

- Place de la Grande Abbaye,
- Impasse des Picotous,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.


Le Maire,
Michèle MOISAN

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 5 juin 2023

Le Maire,

Michèle MOISAN

